Temps ordinaire – 10e Semaine: Mercredi

Texte de l'Évangile (*Mt* 5,17-19): «Ne pensez pas que je suis venu abolir la Loi ou les Prophètes: je ne suis pas venu abolir, mais accomplir. Amen, je vous le dis: Avant que le ciel et la terre disparaissent, pas une lettre, pas un seul petit trait ne disparaîtra de la Loi jusqu'à ce que tout se réalise. Donc, celui qui rejettera un seul de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire ainsi, sera déclaré le plus petit dans le Royaume des cieux. Mais celui qui les observera et les enseignera sera déclaré grand dans le Royaume des cieux».

« Je ne suis pas venu abolir, mais accomplir »

Abbé Miquel MASATS i Roca
(Girona, Espagne)

Aujourd'hui, nous entendons le Seigneur nous dire : « Ne pensez pas que je suis venu abolir la Loi ou les Prophètes : (…) mais accomplir » (Mt 5,17). Dans l'Évangile d'aujourd'hui Jésus nous apprend que l'Ancien Testament est une partie de la Révélation divine : D'abord, Dieu se révèle aux hommes à travers les prophètes. Le Peuple élu se réunissait les samedis à la Synagogue pour entendre la Parole de Dieu. Et de la même façon qu'un bon Israélite connaissait les Saintes Écritures et les mettait en pratique, nous, les Chrétiens, devrions méditer plus fréquemment les Saintes Écritures —tous les jours, si possible.

En Jésus nous avons la plénitude de la Révélation. Il est le Verbe, la Parole de Dieu devenu chair vivante (cf. Jn 1,14), qui vient à nous pour nous faire connaître qui est Dieu et combien Il nous aime. Dieu attend de l'homme une réponse d'amour, manifestée dans l'accomplissement de son enseignement : « Si vous m'aimez, vous resterez fidèles à mes commandements » (Jn 14,15).

Nous trouvons une bonne interprétation du texte de l'Évangile d'aujourd'hui dans la première lettre de Saint Jean : « Car l'amour de Dieu, c'est cela : garder ses commandements. Ses commandements ne sont pas un fardeau » (1Jn 5,3). Garder les commandements de Dieu est la preuve que nous l'aimons avec des œuvres et en vérité. L'amour n'est pas seulement un sentiment ; il requiert aussi des œuvres, des œuvres d'amour, il requiert de vivre le double précepte de la charité. Selon les paroles du pape Léon XIV, « chaque chrétien est appelé à annoncer l'Évangile et à témoigner dans tout milieu où il vit et œuvre ».

Jésus nous enseigne aussi la malice du scandale : « Donc, celui qui rejettera un seul de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire ainsi, sera déclaré le plus petit dans le Royaume des cieux » (Mt 5,19). Car, comme nous le dit saint Jean, « Celui qui dit : 'Je le connais', et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur : la vérité n'est pas en lui » (1Jn 2,4).

En même temps, Jésus nous apprend l'importance du bon exemple : « Celui qui les observera et les enseignera sera déclaré grand dans le Royaume des Cieux » (Mt 5,19). Le bon exemple est le premier élément de l'apostolat chrétien.

Pensées pour l'évangile d'aujourd'hui

- « Les plus doux commandements deviennent âpres si un cœur tyran et cruel les impose, mais se font aimables quand l'amour les ordonne » (Saint François de Sales)

- « La Loi est la sagesse. La sagesse est l'art d'être des hommes, l'art de pouvoir bien vivre et de pouvoir bien mourir. Et l'on ne peut bien vivre et mourir que lorsqu'on a reçu la vérité et quand la vérité nous indique le chemin » (Benoît XVI)

- « L'accomplissement parfait de la Loi ne pouvait être l'œuvre que du divin Législateur né sujet de la Loi en la personne du Fils (cf. Ga 4, 4). En Jésus, la Loi n'apparaît plus gravée sur des tables de pierre mais " au fond du cœur " (Jr 31, 33) (...) » (Catéchisme de l'Eglise Catholique, nº 580)